

Reunion du 29 juin 1998
(20h30)

Convocations adressees le 24 juin 1998

Etaient Présents: MMs Banellier, Bozel, Loupil, Gaiz, Landemaine, Thomas Belliot, Foussard, Lemaître, Fatiz, Lebeloz, Normand

Absente excusée: Mme Breuer

Absent non excusé: M. Langus

1) Objet: Compte de gestion 1997 - Commune / Service des Eaux / Services d'assainissement / Centre communal d'action sociale

Des comptes de gestion sont approuvés, après examen, à l'unanimité.

2) OBJET: Assurance des 3 logements rue des Pommiers

Les membres ont décidé d'ajouter au contrat initial VILLASUR de GROUPAMA, un avenant concernant la garantie, incendie, dégâts des 3 logements localisés rue des pommiers pour un montant de 752 Francs TTC.

3) OBJET: Travaux de voirie 2^{ème} phase rue des pommiers, Rechargement du Moulin - Lassue

M. le Maire informe le conseil Municipal que c'est la Société T.P.A.M qui a été retenue pour la réalisation des travaux de voirie 2^{ème} phase au lotissement des pommiers et pour le rechargement du chemin rural du Moulin Lassue.

Le devis s'élève à 120 105,54 TTC.

Les travaux seront réalisés sous la direction de la DDE Mayenne.

4) OBJET: DECISION MODIFICATIVE

Les membres du conseil après avoir délibéré décident de modifier les dépenses de fonctionnement de la façon suivante :

Ajout de crédit aux dépenses de fonctionnement
 Article 65753 : + 2784,00
 Article 61522 : - 2784,00



Questions diverses.

5. Effacement des réseaux France Telecom.

Les membres du Conseil Municipal après avoir délibéré ont confirmé que Me ZUBERT, géomètre continuait le relevé topographique pour l'effacement des réseaux.

6. Création d'un parking et Aménagement de sécurité route de Couptain

Les membres du conseil Municipal, après avoir délibéré, ont décidé de réaliser un parking en face la salle des fêtes et d'aménager la sécurité route de Couptain dans le courant du 2^e semestre.

7. Travaux de voirie, Réfection du trottoir lotissement des thuyas (en face le garage Loupil)

Les membres du Conseil Municipal, après avoir délibéré, ont approuvé le devis présenté par TTA de Joué du Bois pour refaire la portion de trottoir - propriété de la Commune - devant le garage LOUPIL.

8. Téléphone portable de l'école publique

Les membres du Conseil Municipal, après avoir délibéré, décident pour la sécurité de l'école, de garder le téléphone portable, acheté par l'institutrice et donc de rembourser l'appareil à Melle Cecile Cosme le coût de l'appareil sera imputé sur le compte 60232

9. Direction des travaux de voirie 2^e phase Lotissement des Pommiers

Le Conseil Municipal

Vu l'arrêté interministériel du 7 décembre 1979 relatif

aux concours apportés aux collectivités locales et à leur groupements par l'Etat (service de l'équipement) en application de la loi du 29 septembre 1948, modifiée par l'arrêté interministériel du 21 juin 1991 Solbiate le concours de la Direction Départementale de l'équipement de la Mayenne pour assurer l'étude et la direction des travaux de voirie 2ème phase au Lotissement du Pommier.

10. DEPLACEMENT DU POTEAU ELECTRIQUE A LA CHAPELLE

Suite à la réunion de la Commission des travaux du 19 juin 1998 et à la visite sur les lieux en présence du responsable EDF-GDF service de la Mayenne et de M AGAM responsable de la DDAF, il a été décidé de déplacer le poteau électrique se trouvant sur le tracé de la nouvelle route de la chapelle.

Le Conseil après avoir délibéré, approuve cette décision et autorise le Maire à signer toute convention avec EDF pour ce déplacement de poteau.

1 Report de l'obpt n° 1

C.A.E.T. COMPTE ADMINISTRATIFS 1997 ET AFFECTATION DE RESULTAT

a) Commune

Dépenses de fonctionnement :	1 655 786.19
Recettes de fonctionnement :	2 258 479.90
Excédent année 1997 :	602 693.71
Excédent antérieur :	0.00
Excédent total :	602 693.71

L'excédent est affecté en totalité à l'investissement

Dépenses d'investissement :	1 704 481.17
Recettes d'investissement :	2 322 745.35
Excédent année 1997 :	618 264.18
Déficit antérieur :	513 674.68
Excédent total :	104 589.50

b) Service des eaux

Dépenses de fonctionnement :	325 300.07
Recettes de fonctionnement :	315 765.02
Déficit année 1997 :	- 9 535.05
Excédent antérieur :	19 017.53
Excédent total :	9 482.48

L'excédent est reporté en fonctionnement

Dépenses d'investissement :	161 095.13
Recettes d'investissement :	86 681.00
Déficit année 1997 :	- 74 414.13
Excédent antérieur :	265 941.13
Excédent total :	191 527.00

c) Service d'Assainissement

Dépenses de fonctionnement :	16 144.26
Recettes de fonctionnement :	49 615.90
Excédent année 1997 :	33 471.64
Excédent antérieur :	10 945.15
Excédent total :	44 416.79
L'excédent est reporté en totalité à l'investissement	
Dépenses d'investissement :	1 881.00
Recettes d'investissement :	95 096.00
Excédent année 1997 :	93 215.00
Excédent antérieur :	66 675.21
Excédent total :	159 890.21

d) Centre communal d'Action Social

Dépenses de fonctionnement :	13 258.00
Recettes de fonctionnement :	20 016.25
Excédent année 1997 :	6 758.25
Excédent antérieur :	4 784.33
Excédent total :	11 542.58
L'excédent total est reporté en totalité au fonctionnement.	

[Handwritten signatures and initials]

30 septembre 1998